Mise en place de composteurs

publié le 12/07/2024

Après la végétalisation d’une partie de l’établissement, le théâtre de verdure terminé, les actions environnementales comme le pique-nique éco-responsable, le collège Jean MOULIN se dote de composteurs permettant d’améliorer le tri sélectif.

En effet, le collège a passé une convention avec un éleveur de chiens permettant de recycler une partie des déchets bio-organiques d’une part et d’autre part de les utiliser afin d’en obtenir du composte.

Les élèves sont les acteurs majeurs de la transformation de notre établissement qui répond aux normes réglementaires dans la gestion des déchets. Le tri après les déjeuners sont réalisés avec le soucis du respect des consignes.

Merci à CALITOM pour leur soutien logistique et pour la journée de formation durant laquelle deux agents du collège sont qualifiés référants composteurs.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.